



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris le 18 décembre

Communiqué de presse

A l'occasion d'un déplacement au sein de la Maison Sport Santé de l'Hôtel Dieu, Aurélien Rousseau, ministre de la Santé et de la prévention, Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et Agnès Firmin le Bodo, ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, ont annoncé de nouvelles mesures en faveur des Maisons Sport Santé, et notamment un soutien financier de 12 millions d'euros pour l'année 2024.



Alors que les bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé sont fréquemment établis par les études scientifiques, le gouvernement s'engage, **depuis leur création**, en faveur du déploiement des **Maisons Sport-Santé mesure phare** de la [Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024](#). La reconnaissance de ces structures dans le code de la santé publique, inscrite dans la [loi du 2 mars 2022](#) visant à démocratiser le sport en France, a permis de préciser leur rôle. Leurs missions consistent à la fois à **accompagner en proximité** les patients atteints d'affection de longue durée, de maladies chroniques ou en risque de perte d'autonomie **vers une pratique d'activité physique adaptée à but thérapeutique**, mais aussi à **contribuer au virage vers la prévention, en amenant à la pratique régulière d'une activité physique et sportive les publics les plus éloignés**.

A l'issue de quatre appels à projets successifs, **plus de 500 Maisons Sport Santé se sont déployées partout en France**, conformément à l'objectif fixé en 2017 par le président de la République. Une enquête réalisée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) en juillet dernier indiquait par ailleurs la progression régulière de l'activité des **Maisons Sport Santé, qui ont permis d'accompagner près de 400 000 personnes ces dernières années**, tout en soulignant la nécessité d'amplifier cet élan en leur permettant de toucher un public plus large ainsi que de stabiliser leur modèle économique.

A l'aube d'une année exceptionnelle pour le sport en France, marquée par l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques, ainsi que par la Grande Cause nationale dédiée à l'activité physique et sportive, **le gouvernement réaffirme son engagement à poursuivre la structuration du réseau des Maisons Sport-Santé sur l'ensemble du territoire**. En lien avec les professionnels de santé et l'ensemble des parties prenantes sur les territoires, l'objectif est d'en faire un levier d'action durable pour promouvoir, partout en France, l'activité physique et sportive comme vecteur essentiel de santé publique et intégrer l'offre d'activité physique adaptée à but thérapeutique dans les parcours de soins.

A l'issue de leur déplacement conjoint au sein de la Maison Sport-Santé de l'Hôtel Dieu, hôpital de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, les ministres Aurélien Rousseau, Amélie Oudéa-Castéra et Agnès Firmin Le Bodo ont annoncé de **nouvelles mesures de soutien aux Maisons Sport-Santé autour de trois axes** :

1) Un soutien financier de 12 millions d'euros de l'Etat aux Maisons Sport-Santé en 2024

Dans le cadre de la loi de finances pour 2024, **les crédits du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques destinés aux maisons sport-santé sont portés à 6 millions (+ 2 millions d'euros par rapport à 2023).**

Le Ministère de la santé et de la prévention apportera un soutien inédit au Programme via les crédits du Fonds d'intervention régional à hauteur de 6 millions d'euros.

2) Le lancement d'une mission d'inspection conjointe IGAS-IGESR pour renforcer durablement le modèle économique des Maisons Sport-Santé

Cinq ans après le premier appel à projets, le gouvernement souhaite confier à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et à l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) une mission visant à identifier les voies et moyens de consolider ces nouvelles structures.

Cette mission sera notamment chargée de déterminer les modèles économiques garantissant leur intervention durable au service des Français, en tenant compte de la nécessité de conserver une pluralité de financements. Elle sera lancée dès janvier 2024 par les Ministres afin que les conclusions soient remises d'ici à l'été 2024 pour une éventuelle traduction dans le cadre des lois financières pour 2025.

3) Le renforcement de la visibilité des Maisons Sport-Santé via leur référencement sur Doctolib.

Afin que l'action des Maisons Sport-Santé soit davantage visible et connue du grand public, l'ensemble des Maisons Sport Santé habilitées seront notamment référencées sur le site et l'application Doctolib à compter du 18 décembre et pour une période de 12 mois.

En complément, deux actions de communication, qui se dérouleront les semaines du 18 décembre et du 9 janvier, permettront à des millions d'utilisateurs d'accéder, depuis la page d'accueil de Doctolib, à des informations utiles sur le rôle des Maisons Sport Santé.

Dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024 consacrée à la promotion de l'activité physique et sportive, qui constitue une opportunité inédite d'accélérer le virage de la prévention en santé et de la promotion du sport et de ses bienfaits, le travail se poursuit entre les ministères concernés pour améliorer les dispositifs existants et en étendre la portée. **En janvier prochain, le gouvernement dévoilera de nouvelles décisions visant à donner une impulsion supplémentaire à la politique Sport-Santé.**